



Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale

JEMEPE ORIENTATION ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL & ÉCONOMIQUE

SERAING ORIENTATION TECHNIQUE

Quai des Carmes, 43 - 4101 Jemeppe
Tél. 04 237 94 14-18-19

✉ psseraingg@provincedeliege.be

Rue Jean de Seraing, 55 - 4100 Seraing
Tél. 04 330 72 78 - 04 330 72 74

✉ psseraingt@provincedeliege.be

www.mafuturecole.be

PROGRAMME DES COURS (SUR 2 ANS)	PÉRIODES
ESI - Français - 01	160
ESI - Français - 02	160
ESI - Société – Approche intégrée	160
ESI – Méthodes de travail	80
C2D : Préparation scientifique	80
C2D : Mathématiques – Niveau 1	120
C2D : Mathématiques – Niveau 2	200
C2D : Biologie	80
C2D : Chimie	80
C2D : Physique	80
Langue Anglais - UF 1 - Niveau élémentaire	120
Langue Anglais - UF 2 - Niveau élémentaire	120
EPREUVE INTÉGRÉE DE LA SECTION : CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIÈME DEGRÉ – ORIENTATION GÉNÉRALE	40/80
TOTAL	1520

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

DURÉE DES ÉTUDES

En journée, soit à raison de +/- 8 demi-journées/semaine pendant 2 ans.

TITRE DÉLIVRÉ

Certificat d'enseignement secondaire du second degré – C2D.

CONDITIONS D'ADMISSION

- être âgé de 18 ans minimum ;
- avoir achevé certificat d'études de base – CEB ou présenter un test d'admission.

DROIT D'INSCRIPTION

Suivant la réglementation en vigueur, proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exemptés :

- les demandeurs d'emploi indemnisés ;
- les personnes invalides inscrites à l'A.W.I.P.H. ;
- les personnes qui bénéficient du revenu minimum d'insertion (CPAS) ;
- les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique.



Province
de Liège

Enseignement

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale

JEMEPE ORIENTATION ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL & ÉCONOMIQUE

SERAING ORIENTATION TECHNIQUE

**CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
DU DEUXIÈME DEGRÉ – ORIENTATION GÉNÉRALE**





FINALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation :

- concourt à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répond aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Cette section vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les compétences terminales du 2^e degré telles que fixées par les référentiels des humanités générales et technologiques de l'enseignement secondaire de plein exercice approuvés par le Gouvernement de la Communauté française.

Ces acquis d'apprentissage permettent à l'étudiant d'accéder au 3^e degré de l'enseignement secondaire.

En outre, cette section contribuera à :

- faire prendre conscience à l'étudiant de ses possibilités et à renforcer la confiance en soi notamment en lui accordant le droit à l'erreur ;
- accéder à des ressources et à sélectionner des informations pertinentes en développant son esprit critique ;
- l'initier à la démarche scientifique ;
- lui faire acquérir de l'autonomie dans la construction de ses savoirs ;
- développer ses capacités à communiquer des idées et des raisonnements ;
- l'inscrire dans une perspective citoyenne, multiculturelle et pluraliste.